



LES RETRAITÉS TOUJOURS MOBILISÉS POUR LA SATISFACTION DE LEURS REVENDICATIONS :

Pouvoir d'achat, nos exigences :

Retour à l'indexation des pensions sur les salaires et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat qui s'élève à plus de 7% depuis 2014 malgré la dernière revalorisation de 4% au 1er juillet 2022.

Annulation de la hausse de la CSG de 1,7 point appliqué depuis 2018, soit 25% d'augmentation.

Pas de pension inférieure au SMIC (y compris les pensions de réversion) et rétablissement de la $\frac{1}{2}$ part fiscale supplémentaire pour parents isolés, veufs-veuves qui a été injustement supprimée.

Pas de remise en cause des pensions de réversion.

Revalorisation des pensions AGIRC/ARCO pour 13 millions de bénéficiaires ; sur 10 ans, les revalorisations, malgré une cagnotte de 68 milliards d'euros non distribuée, sont deux fois plus faibles que l'inflation.

La santé, nos exigences :

La prise en charge de l'autonomie par l'assurance maladie et la création d'un grand service public de l'autonomie.

Une loi « Grand Age » à hauteur des besoins qui avaient été établis à 6 milliards d'euros en 2020 et non des saupoudrages annuels dans le cadre des PLFSS successifs.

La création de 300 000 postes dans le médico-social, 200 000 dans les EHPADs et 100 000 dans l'aide à domicile. L'amélioration de la situation professionnelle des personnels médico-sociaux.

La défense de l'hôpital public avec l'arrêt de la suppression de lits, la réouverture des maternités et des hôpitaux fermés pour des économies budgétaires et la création des emplois correspondants (100 000 emplois supprimés en 10 ans).

Des personnels hospitaliers reconnus et mieux payés.

Les services publics, nos exigences :

Non à la disparition des services publics de proximité et à la dématérialisation à outrance qu'elle engendre provoquant des ruptures de droits : accès aux soins, aux services sociaux, aux transports, aux services des impôts, à l'éducation, etc... Les services publics doivent réinvestir les territoires qu'ils ont délaissés et humaniser les relations avec les usagers.

Création d'emplois dans tous les services publics pour maintenir l'égalité de toutes et tous devant les lois de la République.

Le Pôle des retraités, porteur de valeurs démocratiques et sociales, doit se mobiliser :

- Pour que les 18 millions de retraités, près d'un tiers de la population, obtiennent un interlocuteur ministériel à leur écoute.
- Pour le pouvoir d'achat, la revalorisation des pensions, le rattrapage des années antérieures et une meilleure justice fiscale,
- Pour la défense de la sécurité sociale, de l'hôpital, des personnels hospitaliers et des services à domicile.
- Pour des services publics accessibles à tous.

Le 09 septembre 2022

LE POLE DES RETRAITES DE LA FONCTION PUBLIQUE :

ANR, 13 rue des Immeubles Industriels, 75011 Paris ; tel : 01 43 79 37 18

FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris ; tel : 01 47 42 80 13

FNOM, 45 Bld Vincent Auriol, 75013 Paris ; tel : 01 45 82 23 20

UNPRG, 7 Bld de Strasbourg, 94130 Nogent sur Marne ; tel : 01 48 75 78 41

UNRP, 42/52 rue de l'Aqueduc, 75010 Paris ; tel : 01 53 35 87 40

UNSOR, 48 rue des meuniers, 75012 Paris ; tel : 01 45 86 23 43